



**Présentation de la commune de Brageac  
selon le « Dictionnaire statistique du Cantal »  
de Jean Baptiste Deribier Du Châtelet  
Tome I (1852)**

---

La commune de Brageac, canton de Pleaux, arrondissement de Mauriac, est limitée au nord par la rivière d'Auze, à l'est en partie par la même rivière et par le ruisseau de Tarrieu, au sud par le ruisseau d'Ostenac, à l'ouest par le ruisseau d'Aiguespares. Ces cours d'eau la séparent des communes de Chalvignac, Mauriac, Ally, Chaussenac et Tourniac. Elle est arrosée par les ruisseaux: que l'on vient de nommer et par quelques autres.

Sa surface territoriale est de 1.127 h, 61 a, 85 c., savoir :

287 h, 47 a., 34 c. en terres ; 117 h., 73 a. en prés ; 172 h., 64 a., 84 c. en pâtures, 386 h., 63 a. 90 c. en bois taillis et quelques futaies, 31 h., 34 a., 70 c. en châtaigneraies, 6 h., 25 a., 40 c. en jardins, 119 h. 91 a., 58 c. en bruyères, 2 h., 55 a., 89 c. en superficie. Ses prés sont en général médiocres ; il en est de même des pâtures ; quelques terres sont productives.

Le sol est presque partout schisteux, le terrain volcanique ne se montre que sur le plateau le plus élevé.

Le point habité le plus bas de la commune est Esprat, situé sur la rivière d'Auze, à 349 m. au-dessus du niveau de la mer; le plus haut est la Sudrie, à 681 m. Le climat est tempéré, et propre à la culture des fruits.

La population de la commune de Brageac est de 480 habitants, répartis entre huit villages et sept hameaux, qui se composent de 80 maisons.

Le chef-lieu, Brageac, est un petit bourg bâti sur le bord d'un plateau qui domine les gorges de la vallée d'Auze ; il a donné son nom à une des plus anciennes abbayes de l'ordre de St-Benoit, fondées en Auvergne.

Vers l'an 635, sous le règne de Dagobert 1<sup>er</sup>, le sort des armes fit tomber entre les mains des Francs un noble Saxon, nommé Tillo. Dans la foule des captifs que la charité de St Eloi le portait à racheter, il distingua le jeune Saxon, et, après l'avoir affranchi en présence du roi, il le reçut dans sa maison, le traita comme un frère et le fit initier, sous ses yeux, aux mystères sacrés du christianisme. Tillo mit à profit les pieuses leçons qu'il recevait ; ses talents se développaient en même temps qu'il s'avancait dans la pratique des vertus chrétiennes. Bientôt son bienfaiteur lui ouvrit les portes du monastère de Solignac qu'il avait fondé en Limousin. Tillo y demeura quelques temps, et en sortit pour remplir une mission qu'Eloi lui avait donnée ; il se rendit dans la Gaule Belgique pour convertir à la religion chrétienne les Suèves et les Frisons qui s'étaient établis sur les bords de la mer, dans le voisinage d'Anvers. Après avoir employé une partie de sa jeunesse aux travaux pénibles de l'apostolat, et avoir laissé dans la Belgique des souvenirs durables de sa sainteté<sup>(\*)</sup> (+) il rentra à Solignac.

Mais l'austérité de la vie monastique n'étant pas suffisante pour satisfaire son extrême ferveur, il résolut de se retirer dans la solitude pour y mener la vie érémitique. C'est dans la partie occidentale à une lieue de Mauriac, dans les gorges désertes de la vallée d'Auze, qu'il vint planter la croix et fonder sa cellule. Il l'établit sur la crête d'un rocher qui forme un angle saillant dans la vallée, et dont la base est baignée par l'Auze qui le contourne et l'entourne de trois côtés. Au dessus de l'ermitage, des roches escarpées s'élèvent nues et déchirées à une grande hauteur. Quelques touffes de bruyère ont peine à croître sur les saillies ou dans les fissures de la roche : point d'arbre pour donner de l'ombre ou servir d'abri, point de gazon pour reposer la vue ; l'aridité du désert, des roches nues, des précipices. un torrent qui écume et s'irrite contre les obstacles qui gênent son cours, tel est le site que Tillo avait choisi. Il ne présente pas à l'œil ces molles ondulations, cette riche végétation des humbles collines, ces eaux calmes et paisibles qui serpentent sur des tapis de verdure ; mais il n'est pas sans grandeur, et, s'il ne charme pas le regard, il élève l'âme.

On visite encore avec un pieux respect les vestiges de la cellule du noble Saxon.

Bâtie en pierre sèche, adossée contre la roche, elle a la forme d'un bâtiment carré, dont chaque côté n'a que deux mètres environ de longueur ; elle était un peu creusée dans la roche, et on y descendait par deux ou trois degrés qui existent encore. Sur le point le plus élevé du rocher est une croix en

---

(\*) *Il est connu, en Belgique sous le nom Thilmans. Les habitants d'Issengen, près de Courtrai, l'honorent sous ce nom comme leur apôtre particulier.*



Pierre qui n'est plus celle au pied de laquelle le saint ermite venait se prosterner ; mais elle en a conservé le souvenir, et elle porte encore le nom de croix de Saint Tillo.

Quelque soin que le pieux ermite eût mis à cacher sa vie, quoiqu'il eût, en prenant le nom de Paul cherché à faire oublier l'apôtre de la Belgique, la réputation de sa sainteté eut bientôt franchi le désert qui semblait le séparer du reste du monde. Un saint évêque des Arvernes, Bonnet, avait quelques doutes sur la régularité de son élection ; ces doutes tourmentaient sa conscience ; il avait besoin de conseils, il les demanda, non aux dignitaires de l'Eglise épiscopale, ou à l'archevêque de la 1<sup>ère</sup> Aquitaine ; il consulta le pieux solitaire de la vallée d'Auze : peut-être fut-il allé le visiter dans son étroite cellule. Tillo jugea l'élection peu canonique ; le pontife se soumit à la décision de l'ermitte, et abdiqua l'épiscopat.

Le concours de ceux qui venaient réclamer les conseils de Tillo, ou qui voulaient vivre sous sa direction, devint si considérable, qu'il sentit la nécessité d'élever un monastère qui prit le nom de Brajecte, aujourd'hui Brageac ; il en jeta les fondements sur les roches escarpées qui dominaient l'ermitage. L'abside de l'église du monastère fut presque suspendue sur le bord du précipice, comme s'il avait voulu la rapprocher, autant que le terrain le permettait, de son ancien oratoire. Après y avoir réuni trente moines de l'ordre de Saint-Benoît, qui y vauquaient avec lui à la prière, il se retira, à la fin de ses jours, à Solignac où il mourut en l'année 707, le 7 de janvier.

Si l'origine du monastère de Brageac est bien connue, il n'en est pas de même de son histoire, soit que les documents aient été détruits par les Sarrasins ce qui paraît fort douteux, soit qu'ils aient péri pendant les ravages qu'ont exercés dans cette partie de l'Auvergne les pillards qui tenaient le parti de l'Angleterre à l'époque des guerres féodales, ce qui est plus probable. On sait seulement qu'à cette époque fort reculée, le monastère d'hommes fut transformé en une abbaye de femmes de l'ordre de Saint-Benoît. Dans les derniers temps, l'abbesse était à la nomination du roi, et elle était toujours choisie parmi les plus nobles familles du voisinage. La maison de Scorailles est celle qui, depuis le treizième siècle, a compté le plus grand nombre d'abbesse.

Voici la liste de ces abbesse, d'après la *Gollia christiana* et la généalogie de la maison de Scorailles.

Gaillarde du Chambon, 1202. Agnès 1<sup>ère</sup> de Scorailles traita en 1218, avec Guy III et Begon de Scorailles frères, au sujet de l'hommage qu'elle était tenue de leur rendre à raison de son abbaye ; elle vivait encore en 1247. Agnès II de Scorailles lui succéda ; elle vivait en 1209. Annette transigea le jeudi après la fête de Saint Jean Baptiste en 1287 avec Henri II, comte de Rodez et vicomte de Carlat ; Guy IV, coseigneur de Scorailles, et Guy jeune, au sujet de l'hommage que les abbesse de Brageac étaient tenues de rendre une fois en leur vie au seigneur de Scorailles. Béatrix de Montclar rendit hommage à Begon IV et aux autres coseigneurs de Scorailles le mardi après la fête de Saint Georges 1313, en présence de Maurine de Sartiges du Vignal ; Gaillarde de Veyrac ; Almodie de Freluc ; Cécile de Montclar ; Almodie de Pleaux ; Raymonde de Cornil ; Esclarmonde de Merle ; Galienne de Latour ; Hélys de Marlat, et Maurine de Costal, religieuses à Brageac. Catherine Salvage, 1350 et 1363. Françoise de Scorailles, 1434. Yolande de Veilhan, 1449. Yolande de Vigier, 1456. Catherine de St-Martial 1477, 1482. Léonne de Scorailles, 1484, 1509, 1523. Gabrielle de Scorailles, 1535, 1559. Jeanne de Scorailles, abbesse en 1559 sur la démission de Gabrielle, sa tante, se démit le 2 novembre 1582. Anne Rigaud de La Veyssière, 1582. Catherine de Scorailles fit profession à Bonnefaigue le 15 février 1589 ; fut abbesse de Brageac par bulles du 27 juin 1594 ; elle se démit en 1622, en faveur de Marguerite Aulthier de Ville-Montée, sa nièce, et mourut âgée de 100 ans. Elle fit réparer les bâtiments, en partie ruinés, et notamment l'église et le clocher. Marguerite Aulthier de Ville-Montée, 1622 à 1659. Au couvent de Brageac, chaque religieuse avait des revenus particuliers, et chacune pouvait acquérir en son nom. L'abbesse fit cesser cet abus en 1630, et tous les revenus furent confondus dans ceux de la communauté. Françoise Aulthier de Ville-Montée succéda à sa tante, 1659, 1696. Gilberte Aulthier de Ville-Montée fut abbesse en 1717 ; elle ne reçut néanmoins ses bulles qu'en 1719. Elle fit réparer l'église et l'abbaye. Madeleine de Douhet-d'Auzers lui succéda en 1751. Elle administra avec beaucoup d'économie et d'intelligence les biens du monastère ; elle répara et entretint les bâtiments, le mobilier, les ornements ; elle fit renouveler le terrier des rentes, et accrut notablement les revenus par l'ordre qu'elle apporta dans son administration. Elle mourut en 1785.

Adrienne de Lentillac était abbesse de Brageac en 1789. Peu de temps, après les ordres monastiques furent supprimés, leurs biens confisqués et vendus. L'abbaye de Brageac subit la loi commune, et fut détruite après plus de dix siècles d'existence. L'abbesse de Brageac nommait aux cures de Saint-Thibaud de Brageac et de Saint-Etienne de Chaussenac. Le prieuré de Saint-Pol, à Cahors, était aussi à sa nomination.



L'église actuelle n'est certainement pas la même qui avait été bâtie à l'époque de la fondation du monastère. Elle a 29m . 55 cent. de long sur 10m. 53 cent. de large. Les caractères de son architecture fixeraient la date de sa construction à la fin du onzième ou au commencement du douzième siècle. Elle se compose de trois nefs terminées chacune par une abside semi-circulaire. Les nefs se divisent en quatre travées dont deux étaient autrefois occupées par la tribune des dames. Les transepts sont figurés à l'extérieur de manière à donner à l'église la forme d'une croix; mais ils n'existent pas à l'intérieur. En avant du chœur, une tour carrée surmonte l'église ; on y arrivait par un escalier ménagé dans l'épaisseur des murs. La porte qui y conduit est placée à 6m. au-dessus du sol. de manière qu'on ne pouvait y monter qu'à l'aide d'une échelle, remplacée aujourd'hui par un escalier en bois. Le chœur, les absides et les nefs latérales sont voûtés en pierre. La nef principale a un lambris en bois en forme de voûte, les arcades qui forment les travées sont supportées par des piliers carrés ayant sur chaque face des colonnes engagées avec des chapiteaux dont le tailloir est carré et saillant ; les chapiteaux des colonnes engagées placées à l'intersection des transepts sont historiés ; l'un est orné de feuillages imitant le pampre, un autre d'entrelacs contournés de manière à donner le trait d'une figure humaine ; sur un autre est représenté un être humain, tenant de chaque main la langue de deux tigres. On y retrouve aussi ce sujet, si souvent représenté, de deux griffons qui boivent dans un vase. Une particularité plus rare, c'est que les bases de quelques colonnes sont sculptées, et que sur les tailloirs des deux chapiteaux on a sculpté des damiers en creux. Les fenêtres du chœur sont ornées à l'extérieur et à l'intérieur de colonnettes surmontées de chapiteaux historiés. Les deux chapiteaux qui sont à l'extérieur de la fenêtre de l'abside centrale sont exécutés avec beaucoup d'art et de délicatesse. Dans les pignons qui figurent les transepts on a percé des œils de-bœuf, dont l'un est orné d'un tore circulaire et l'autre d'un damier. Le pavé cache la base de la plupart des colonnes ; il dépasse son ancien niveau de plus de 40 centimètres ; il est inégal et composé de fragments de basalte, de pierres taillées et de marbre de la Forestie, restes de quelques monuments détruits. Il été exhaussé par suite des nombreuses inhumations qui ont été faites pendant plusieurs siècles. La façade actuelle est moderne ; au-dessus de l'archivolte, on remarque l'écusson d'une abbesse. On conserve dans la sacristie quelques restes des anciennes richesses de l'église abbatiale. C'est d'abord la croix et la bourse de saint Till. Cette croix est à deux branches ; elle est en bois, recouvert de cuivre doré. On y a enchassé cinq fragments de la pierre du sépulcre, un de la pierre de Gelsé-manii, une parcelle des vêtements de Marie, du bois de la crèche et un fragment de la vraie croix. Au-dessous de chacune de ces précieuses reliques est une inscription qui en indique la nature. Elles sont ainsi conçues : *Lapides sepulchri* , *Getsemanie*, vest *M.S. Crux præsrpe*. C'est certainement à tort que la tradirion indique que cette croix a appartenu à saint Till. Les caractères des inscriptions , qui ont été attentivement examinés, étaient en usage au douzième et au commencement du treizième siècle. Elle a donc été faite longtemps après la mort de saint Till ; elle est de l'époque des croisades, et il est probable qu'elle fut rapportée de l'Orient par quelque pèlerin qui en fit don au monastère. La bourse de saint Till est moins précieuse sans doute, mais elle n'est pas moins curieuse. Tissue en fil d'or, deux cygnes en perles fines sont brodés sur chacune de ses deux faces ; elle est garnie tout autour par des boutons globulaires en vermeil, ou peut-être en cuivre, de grosseurs différentes, un petit bouton alternant avec un grand. A quoi a pu servir cette riche bourse? On ne peut faire à ce sujet que des conjectures. Je serais porté à penser qu'on y enfermait la custode destinée à porter le viatique. La forme de cette bourse, celle des cygnes et des boutons dont elle est ornée doivent la faire considérer comme fort ancienne et probablement de l'époque byzantine. L'église de Brageac possède, en outre, un reliquaire byzantin émaillé, à personnages dorés, d'une belle conservation, un reliquaire en cuivre du treizième ou quatorzième siècle, et deux autres petits reliquaires. On y cherche en vain aujourd'hui la châsse qui contenait les chefs de saint Côme et de saint Damien, apportés, suivant la tradition, de la première croisade par Raoul de Scorailles. Sa perte est d'autant plus à regretter qu'elle servait de sanction à la tradition que nous venons de rapporter. Le mot *Radulphus* , inscrit sur le reliquaire, rappelait le nom du donateur. Ce reliquaire était encore à Brageac à la fin du dix septième siècle, époque à laquelle Dubouchet, qui en fait mention, publia la généalogie de la maison de Scorailles. Aujourd'hui les chefs de saint Côme et de saint Damien sont conservés dans un buste en bois d'un travail assez moderne et fort grossier.

L'église de Brageac fut visitée en 1622 par Joachim d'Estaing, évêque de Clermont ; il résulte, du procès-verbal qui fut dressé par ce prélat, qu'à cette époque le maître-autel était en marbre blanc, et que les autres autels, dédiés à Notre-Dame du Rosaire, à sainte Catherine et à saint Sébastien, étaient aussi en marbre. Outre les reliques dont il a été parlé, elle possédait, de la terre du St-Sépulcre, des fragments des tombeaux de la Vierge et de saint Lazare, des ossements. de saint Pierre, de saint Paul, de saint Laurent, de saint Quividius, de saint Mary, et une portion des crânes de



saint Gervais et de saint Protais. Il y avait une communauté de prêtres à Brageac. Les noms des anciens curés qui ont été conservés sont: Jean Veyret, 1488 ; noble Jean de St-Amant 1519 ; N Vevret 1540 ; Bertrand du Peyrou, 1615 ; Bernard du Peyrou, 1652 ; Lescure 1736 ; Jean Sauliac, 1766 ; Meyliac, 1768 ; Diernat, 1781. Des ruines que l'on découvre dans les environs du bourg, font présumer qu'il était autrefois plus considérable.

D'après une tradition que nous croyons peu sûre, il aurait existé un château à Brageac. Une épée, des éperons dorés, divers meubles trouvés dans des fouilles exécutées il y a cent cinquante ans sembleraient venir à l'appui de la tradition ; mais, outre qu'il n'est fait mention de ce château dans aucun document, il est peu présumable que l'abbesse, qui avait la haute justice à Brageac, eut laissé bâtir un château sur ses terres. D'une autre part, les abbesses ayant fait fortifier les bâtiments de l'abbaye, on ne voit pas trop quel besoin elles avaient d'un château. Dans la partie encore existante des bâtiments de l'abbaye, on remarque des meurtrières, destinées à défendre l'approche de l'église et du monastère.

Les villages et hameaux de la commune de Brageac sont :

- 1° *Ceyrac* ou *Seyrac* à 655 m. au-dessus du niveau de la mer.
- 2° *Chalafrage* à 587 m.
- 3° *Esprat*.
- 4° *Fayet* à 679 m.
- 5° *Labro*.
- 6° *La Sudrie*.
- 7° *La Tiollière* à 670 m.
- 8° *La Vergne*.
- 9° *La Veyrière* ; on remarque, auprès de ce hameau, les ruines d'une ancienne verrerie.
- 10° *Pradel*.
- 11° *Sartel*, ou plutôt *Yssariel*.

Il est fait mention des villages de Seyrac, du Prat-d'Ausa, aujourd'hui Esprat, de Casafracta, aujourd'hui Chalafrage, dans les actes de fondation de l'abbaye de Valette, en 1140.

----- § -----